

PAR COURRIEL :

Montréal, le 6 octobre 2015

**Objet :** Demande d'accès aux documents pour les lots 1 523 113, 1 163 792,  
1 163 827, 1 165 581 Cadastre du Québec

**V/Réf**

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 14 septembre dernier, concernant l'objet précité.

Les documents demandés suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Deux rapports d'inspection datés du 26 avril 2004; 6 pages
2. Deux avis d'infraction daté du 27 avril 2004; 4 pages
3. Rapport d'inspection daté du 28 septembre 2004; 3 pages
  
4. Rapport d'inspection daté du 9 septembre 2004; 5 pages
5. Télécopie de GTS datée du 7 octobre 2004; 1 page

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

**Bureau de Montréal**  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662  
Courriel : [isabelle.tremblay@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.tremblay@mdelcc.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mdelcc.gouv.qc.ca](http://www.mdelcc.gouv.qc.ca)

**Bureau de Laval**  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

**Bureau de Lanaudière**  
100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur : 450 654-6131

**Bureau des Laurentides**  
300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514-873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Version originale signée par

IT/it

Isabelle Tremblay  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

p.j. (articles et recours)

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de Montréal  
Service Municipal Hydrique Agricole

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7430-06-01-20184-00

DATE DE RÉDACTION : 04-04-26

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION 04-04-15

INSPECTEUR :

Jean-Pierre Filiatrault

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

Rive du ruisseau Bertrand  
Lot : 1898889 cadastre du Québec  
Lot : 1898925 cadastre du Québec

ADRESSE POSTALE (si différente)

Compagnie des chemins de Fer Nationaux du  
Canada  
935 rue de La Gauchetière ouest  
Montréal Québec H3B 2M9

PLAIGNANT(E) : N/A ( )

Rencontré

oui (  )

non (  )

NOM / ADRESSE

TÉLÉPHONE

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION

TÉLÉPHONE

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) (x )

Nombre : (15)

CROQUIS ( )

PLAN(S) ( )

CARTE(S) ( )

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )

1.

2.

Vérifier le bien fondé de la plainte

BUT(S) :

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7430-06-01-20184-00

DATE DE RÉDACTION 04-04-26

### **2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

L'inspection du 15 avril 2004 a permis de constater la coupe de la végétation sur la rive sud du ruisseau Bertrand entre les rues Olympia et Eldor-Daigneault dans l'arrondissement de Pierrefonds-Senneville. La coupe de la végétation a été effectuée par section et s'étend sur approximativement 400 mètres de long x 5-8 mètres de large. Cette coupe a été réalisée à l'intérieure et à l'extérieure de l'emprise de la voie ferrée du CN. (photos # 4 à 15)

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7430-06-01-20184-00

DATE DE RÉDACTION : 04-04-26

**3. CONCLUSION**

Il y a infraction aux articles 20 et 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

**4. RECOMMANDATION(S)**

Émettre un avis d'infraction.

**5. VÉRIFICATION**

- RÉDIGÉ PAR : Jean-Pierre Filiatrault

art 53-54

04/04/26

- VÉRIFIÉ PAR :

art 53-54

2004/04/27

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de Montréal  
Service Municipal Hydrique Agricole

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7430-06-01-20184-00

DATE DE RÉDACTION : 04-04-26

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION 04-04-15

INSPECTEUR :

Jean-Pierre Filiatrault

ACCOMPAGNÉ DE :

**LIEU INSPECTÉ**

Rive du ruisseau Bertrand  
Technoparc St-Laurent  
Lot : 1163792 cadastre du Québec

**ADRESSE POSTALE (si différente)**

Compagnie des chemins de Fer Nationaux du  
Canada  
935 rue de La Gauchetière ouest  
Montréal Québec H3B 2M9

PLAIGNANT(E) : N/A ( )

Rencontré

oui

non

NOM / ADRESSE

TÉLÉPHONE

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION

TÉLÉPHONE

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) (x) Nombre : (5) CROQUIS ( ) PLAN(S) ( ) CARTE(S) ( )

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )

1.

2.

Vérifier le bien fondé de la plainte

BUT(S) :

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7430-06-01-20184-00

DATE DE RÉDACTION 04-04-26

### **2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

L'inspection du 15 avril 2004 a permis de constater la coupe de la végétation sur la rive sud du ruisseau Bertrand localisé dans le Technoparc St-Laurent au nord de l'avenue Marie-Curie sur le lot 1163792 du cadastre du Québec. La coupe de la végétation s'étend sur 325mètres de long x 10mètres de large.  
(photo# 2,3,5)

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7430-06-01-20184-00

DATE DE RÉDACTION : 04-04-26

**3. CONCLUSION**

Il y a infraction aux articles 20 et 22 de la Loi sur la Qualité de l'environnement.

**4. RECOMMANDATION(S)**

Émettre un avis d'infraction.

**5. VÉRIFICATION**

- RÉDIGÉ PAR : Jean-Pierre Filiatrault

art 53-54

04/04/26

- VÉRIFIÉ PAR :

art 53-54

2004/04/27

**COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :**

**CERTIFIÉ**

**AVIS D'INFRACTION**

---

Le 27 avril 2004

Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada  
935 rue de La Gauchetière ouest  
16<sup>e</sup> étage  
Montréal Québec H3B 2M9

N/Réf. : 7430-06-01-20184-00

Objet : Coupe de la végétation sur la rive du ruisseau Bertrand  
Lot : 1898889 du cadastre du Québec (CN-Ouest Autoroute 13 et au sud des rues Olympia et Eldor-Daigneault)  
Lot : 1898925 du cadastre du Québec (Ville de Montréal arrondissement Pierrefonds -Senneville)  
Montréal arrondissement de Pierrefonds-Senneville

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 15 avril 2004 par un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté les infractions ci-après et ce, en dérogation à la Loi et à la Politique :

1. Travaux réalisés sans certificat d'autorisation
  - Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, c.Q-2) ;  
. article 22
  - Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
  -
2. Préjudice à la qualité du sol, à la végétation et à la faune
  - Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ,c.Q-2) ;  
.article 20.

**Direction régionale de Montréal**  
Service municipal, agricole et hydrique  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : (514) 873-3636  
Télécopieur : (514) 873-5662  
Télécopieur du Service : (514) 864-1990

## AVIS D'INFRACTION

---

-2-

N/Réf. : 7430-06-01-20184-00

Le 27 avril 2004

Nous vous demandons donc de :

- Cesser **immédiatement** la coupe de la végétation sur la rive du ruisseau Bertrand
- Fournir d'ici le 31 mai 2004 un plan des correctifs
- 

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec monsieur Jean-Pierre Filiatrault au (514) 873-3636, poste 276.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

art 53-54

SH/JPF

✓ Sylvie Houde  
Chef d'équipe

**CERTIFIÉ**

**AVIS D'INFRACTION**

---

Le 27 avril 2004

Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada  
935 rue de La Gauchetière ouest  
16<sup>e</sup> étage  
Montréal Québec H3B 2M9

N/Réf. : 7430-06-01-20184-00

Objet : Coupe de la végétation sur la rive du ruisseau Bertrand  
Lot 1163792 du cadastre du Québec (Technoparc St-Laurent / Nord  
avenue Marie-Curie en front des lots 2339445, 1163777 et 1165490)  
Montréal arrondissement de Saint-Laurent

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 15 avril 2004 par un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté les infractions ci-après et ce, en dérogation à la Loi et à la Politique :

1. Travaux réalisés sans certificat d'autorisation
  - Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, c.Q-2) ;  
. article 22
  - Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables
2. Préjudice à la qualité du sol, à la végétation et à la faune
  - Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ,c.Q-2) ;  
. article 20.

**Direction régionale de Montréal**  
Service municipal, agricole et hydrique  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : (514) 873-3636  
Télécopieur : (514) 873-5662  
Télécopieur du Service : (514) 864-1990

AVIS D'INFRACTION

---

-2-

N/Réf. : 7430-06-01-20184-00

Le 27 avril 2004

Nous vous demandons donc de :

- Cesser **immédiatement** la coupe de la végétation sur la rive du ruisseau Bertrand
- Fournir d'ici le 31 mai 2004 un plan des correctifs
- 

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec monsieur Jean-Pierre Filiatrault au (514) 873-3636, poste 276.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

art 53-54

SH/JPF

✓ Sylvie Houde  
Chef d'équipe

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7430-06-01-20184-00

DATE DE RÉDACTION : 04-09-28

**1. IDENTIFICATION**

**DATE D'INSPECTION** 04-07-06 et 04-09-28

**INSPECTEUR :**  
Jean-Pierre Filiatrault

**ACCOMPAGNÉ DE :**

**LIEU INSPECTÉ**

Rive du ruisseau Bertrand  
Lot : 1898889 cadastre du Québec  
Lot : 1898925 cadastre du Québec  
Lot : 1163792 cadastre du Québec (Technoparc)

**ADRESSE POSTALE (si différente)**

Compagnie des chemins de Fer Nationaux du  
Canada  
935 rue de La Gauchetière ouest  
Montréal Québec H3B 2M9

**PLAIGNANT(E) :** N/A ( )      **Rencontré**      oui (  )      non (  )

**NOM / ADRESSE**

**TÉLÉPHONE**

**PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :**

**NOM / FONCTION**

**TÉLÉPHONE**

**PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :**

**PHOTO(S) (x )**    **Nombre :** (4)    **CROQUIS ( )**    **PLAN(S) ( )**    **CARTE(S) ( )**

**AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )**

1.

2.

Suivi des avis d'infraction du 27 avril 2004.

**BUT(S) :**

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7430-06-01-20184-00

DATE DE RÉDACTION 04-09-28

### **2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

L'inspection du 7 juillet 2004 a permis de constater la régénération de la végétation sur la rive sud du ruisseau Bertrand entre les rues Olympia et Eldor-Daigneault dans l'arrondissement de Pierrefonds-Senneville.(photos #1 et 2)

L'inspection du 28 septembre 2004 a permis de constater la régénération de la végétation sur la rive du ruisseau Bertrand dans le secteur du Technoparc St-Laurent (photos# 3 et 4)

**RAPPORT D'INSPECTION**

**N/RÉFÉRENCE :** 7430-06-01-20184-00

**DATE DE RÉDACTION :** 04-09-28

**3. CONCLUSION**

Il y a eu entente entre le CN et Ville de Montréal. (ref :lettre du 2 septembre 2004)

**4. RECOMMANDATION(S)**

Fermer le dossier.

**5. VÉRIFICATION**

- **RÉDIGÉ PAR :** Jean-Pierre Filiatrault

art 53-54

04/09/28

- **VÉRIFIÉ PAR :**

art 53-54

2004/10/04

**COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :**

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0614801

DATE DE RÉDACTION : 9 septembre 2004

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 2 septembre 2004

INSPECTEUR : Marie-Eve Ménard

ACCOMPAGNÉ DE :

**LIEU INSPECTÉ**Lots 1 165 578- 1 165 581- 1 165 582  
Intersection boulevard Hymus et Métropolitain  
Ville Saint-Laurent**ADRESSE POSTALE (si différente)**Ville de Montréal  
Bureau d'arrondissement de Saint-Laurent  
777, boulevard Marcel-Laurin  
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

PLAIGNANT(E) : N/A ( )

Rencontré

oui ( )

non (X)

NOM / ADRESSE

art 53-54



PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION

art 53-54 / employé de GTS



PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) (X) Nombre : (4) CROQUIS ( ) PLAN(S) ( ) CARTE(S) ( )

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )

1. Photos fournies par le plaignant
- 2.

BUT(S) :

Vérifier le bien fondé d'une plainte concernant un dépôt de barils de matières dangereuses sur un terrain vacant

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0614801

DATE DE RÉDACTION : 8 septembre 2004

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

#### Contexte

Nous avons été informé, par le fabricant de barils BASF, qu'un certain nombre de leurs barils avaient été abandonnés sur le terrain en question, utilisé par Les Grands Travaux Soter inc (GTS). Grâce aux étiquettes toujours présentes sur certains barils, le propriétaire des barils a été retracé, soit la compagnie IFI (industrie des fournitures international). art 53-54, de GTS, a communiqué avec art 53-54 de IFI, dans le but de faire récupérer les barils en question.

Selon l'information transmise par le plaignant, IFI aurait fait affaire avec un transporteur nommé art 23-24 pour l'élimination de leurs matières dangereuses résiduelles, et ce dernier serait responsable du dépôt sauvage. Par la suite, des employés de art 23-24 seraient retournés au terrain occupé par GTS, afin de récupérer les barils en question. Cette cueillette aurait été réalisée sur deux nuits.

#### Inspection

Je me rends donc à l'adresse fournie par le plaignant, soit le 2577 De Miniac, à Ville Saint-Laurent. Il s'agit en fait des bureaux occupés temporairement par GTS, travaillant actuellement sur le réaménagement de l'autoroute 40. J'y rencontre donc M.art 53-54 qui se rend avec moi au terrain qu'ils louent pour l'entreposage et le concassage de béton, là où les barils ont été découverts. Il s'agit d'un terrain situé au sud de la Transcanadienne, sur le boulevard Hymus. Ce dernier appartiendrait probablement à ville Saint-Laurent mais M.art 53-54 devra en faire les vérifications.

Il s'agit d'un très grand terrain facilement accessible par le boulevard. Hymus. On y retrouve au moins trois bâtiments désaffectés. Les barils ont été abandonnés dans un ancien garage dont l'intérieur est accessible, puisqu'il n'y a plus de porte. Au moment de mon inspection, il ne restait plus que deux barils, pourvus d'aucune étiquette permettant de les relier à IFI. Le premier, de couleur bleu, aurait été produit par art 23-24 et semble contenir une huile de lubrification très claire et sans odeur (environ à moitié plein). Le deuxième, de couleur rouge, contient une certaine quantité de filtres à l'huile, ainsi que de l'huile usée et des résidus solides noirs et jaunes non identifiés. Il semble également y avoir de l'absorbant. Ce dernier est plein et ne possède pas de couvercle.

À l'intérieur du garage se trouve également un petit tas de déchets contenant entre autres des petits contenants d'huile. La dalle de béton est recouverte d'huile à cet endroit ainsi qu'une autre substance jaunâtre. M.art 53-54 m'indique qu'il fait régulièrement le tour du terrain afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'autre baril ailleurs. Je lui suggère de nous appeler rapidement si un autre dépôt sauvage survenait. En ce qui concerne les deux contenants toujours présents, je lui indique que rien ne nous permet de retracer le propriétaire de ces contenants. Il est donc de leur responsabilité de les éliminer vers un lieu autorisé et d'assurer une certaine sécurité sur le terrain afin d'empêcher ce genre de situation. Je lui demande également de me confirmer l'identification du propriétaire du terrain.

Le 7 septembre, je téléphone à M.art 53-54 afin d'obtenir les coordonnées du propriétaire. Il s'agit effectivement de la ville de Montréal, anciennement ville Saint-Laurent. Le terrain en question serait constitué de trois lots, soient 1 165 578, 1 165 581 et 1 165 582. La personne contact à l'arrondissement serait Daniel Simon, au 855-6000 poste 4393. M.art 53-54 me demande finalement de lui fournir les noms de certaines compagnies pouvant venir chercher les deux barils restant. Une liste lui sera donc télécopiée.

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0614801

DATE DE RÉDACTION : 9 septembre 2004

**3. CONCLUSION**

Il ne reste que deux barils sur place dont il est impossible d'en retracer le propriétaire. M.art 53-54, de GTS, consent à les éliminer. Je suggère également d'accroître la sécurité sur le terrain afin de s'assurer que ce genre de situation ne se reproduise plus.

**4. RECOMMANDATION(S)**

S'assurer que les deux barils de matières dangereuses restant sont éliminés vers un lieu autorisé.

**5. VÉRIFICATION**

- RÉDIGÉ PAR :	<u>Marie-Eve Ménard</u>	<u>art 53-54</u>	2004/09/09
- VÉRIFIÉ PAR :	<u>André Ménard</u>	<u>art 53-54</u>	2004/09/10

**COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :**

Lieu : Lots 1 165 578, 1 165 581 et 1 165 582  
Boulevard Hymus, intersection de la métropolitaine

N/D : 7610-06-01-0

Date : 2 septembre 2004

Photographié par : Marie-Eve Ménard

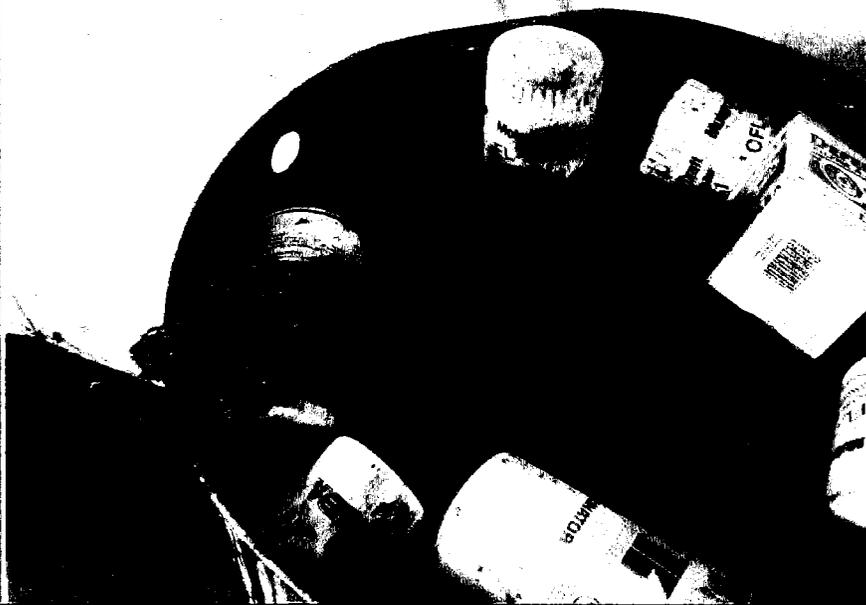
**Photo # 1:**

Note : Un des deux barils présents sur place. Aucune étiquette n'est présente sur ce contenant.



**Photo # 2:**

Note : Deuxième baril observé, contenant entre autres des filtres à l'huile, de l'huile usée et des résidus solides noirs et jaunes non identifié.



**Photo # 3:**

Note : Déchets toujours présents au sol, dont un certain nombre de contenants d'huile. Une bonne quantité d'huile recouvre également le plancher de béton.





**Photo # 4:**

**Note :** Vue extérieur du garage où ont été abandonnés les contenants de matières dangereuses, gardé ouvert en tout temps.

